

TRAVAILLER EN ESPACE DE COWORKING, *pourquoi pas moi ?*



Dans les semaines à venir, de nombreux salariés vont continuer à travailler à distance. Peut-être est-ce également votre cas ? **Après plusieurs semaines de travail depuis chez vous, vous avez peut-être envie de :**

- > Changer d'environnement, sans pour autant reprendre vos déplacements vers votre lieu de travail habituel ?
- > Mieux séparer votre lieu de travail de votre lieu de vie ?

Alors, c'est l'occasion de tester le télétravail depuis un espace de coworking !

Plusieurs espaces de coworking ou tiers-lieux sont déjà ouverts et de nombreux projets sont en création dans les environs.

Ouverts aux travailleurs indépendants, créateurs d'entreprise mais aussi aux salariés, ces espaces de travail partagés vous ouvrent leurs portes !

**IL Y EN A PEUT-ÊTRE UN À CÔTÉ
DE CHEZ VOUS ?**

Cliquez sur la carte ci-dessous



Besoin de + d'infos pour être convaincu ?

LES IDEES RECUES

Idées reçues #1 : C'est seulement pour les indépendants ?

Détrompez-vous, la plupart des espaces accueillent également les salariés en télétravail.

Idée reçue #2 : Ce n'est pas une ambiance propice au travail.

Les personnes présentes sont là aussi pour travailler. Et niveau équipements, vous serez aussi bien qu'au bureau !

Venez essayer ! La première journée est souvent offerte.

Idée reçue #3 : Le coworking, c'est pour les urbains.

Faux, de nombreux espaces se situent en dehors de Rennes et en zone plus rurale. Découvrez les sur la carte des espaces de coworking :

<https://bit.ly/2UViBQW>

Il y en a sans doute un proche de chez vous !

LE COWORKING ? LES AVANTAGES DU TÉLÉTRAVAIL SANS LES INCONVÉNIENTS



MAISON

Bienveillance

Solitude

Convivial

Distraction

Chaleureux

Routine

Confortable

Garde d'enfants



COWORKING

Bienveillance

Fonctionnel

Convivial

Collègues

Chaleureux

Machine à café

Confortable

Professionnalisme



ENTREPRISE

Fonctionnel

Stress

Collègues

Impersonnel

Machine à café

Normes

Professionnalisme

Déplacements / bouchons

L'offre se structure à l'échelle de l'aire urbaine élargie de Rennes.

Dans le cadre du contrat de coopération, **16 intercommunalités** sont partenaires pour développer et promouvoir le télétravail et le coworking sur le territoire.

Pour en savoir plus :

Contactez le Bureau des Temps de Rennes Métropole : temps@rennesmetropole.fr

